

Dossier N° : 13448622  
Démarche : Demande d'autorisation de circulation motorisée dans le cœur du Parc national de la Vanoise - Secteur de Pralognan la Vanoise  
Organisme : Secteur de Pralognan  
Ce dossier est **accepté**.

## Historique

Déposé le : 20 juillet 23 18:07  
En instruction le : 21 juillet 23 10:07  
Décision le : 21 juillet 23 10:07

## Identité du demandeur

Email : paulcathand@orange.fr  
Civilité : M.  
Nom : CATHAND  
Prénom : Paul

## Formulaire

### 1. IDENTITÉ du bénéficiaire

**Dénomination pour une entreprise (le cas échéant)**  
EI CATHAND PAUL

**Civilité**  
M.

**NOM**  
CATHAND

**Prénom**  
Paul

**Téléphone**  
06 62 25 92 42

**Email**  
paulcathand@orange.fr

## 2. LIEU(X) concernés par la demande

### Commune.s concernée.s

PRALOGNAN

### Lieu(x) où vous souhaitez vous rendre

Refuge du Col de la Vanoise PRALOGNAN

## 3. DATE(S) d'accès

### Pour quelle période demandez-vous une autorisation de circulation motorisée ?

Les autorisations de circulation motorisées sur les pistes carrossables sont délivrées sur une période courte : à la journée ou sur quelques jours (ex : le temps d'un chantier de travaux) - et au maximum pour la période de l'année où les pistes restent accessibles car déneigées.

### Date de début

26 juillet 2023

### Date de fin

27 juillet 2023

## 4. VÉHICULE(S) utilisé(s)

### Caractéristiques

4x4 NISSAN NAVARA - CW-275-DW

### Caractéristiques

POLARIS RANGER électrique - CP-695-VV

## 5. OBJET de la demande

### Détaillez plus précisément le motif de votre demande

MAINTENANCE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans ce formulaire

Oui

## Annotations privées

### Piste(s) autorisée(s)

Non communiqué

### Considérant supplémentaire

Non communiqué

### Libellé des prescriptions particulières

Non communiqué

### Motif de la demande

Non communiqué

**Signataire**

Non communiqué

## Messagerie

### **Email automatique, 20 juillet 23 18:07**

[Votre dossier demarches-simplifiees.fr n°13448622 a bien été reçu]Bonjour M. CATHAND, Le Parc national de la Vanoise vous confirme la bonne réception de votre dossier n°13448622. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et nos éventuels messages à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/13448622>  
Dès que votre dossier aura été déclaré complet, il passera en étape d'instruction et un mail vous sera automatiquement adressé pour vous en informer  
Cordialement, Le Secteur de Pralognan la Vanoise

### **Email automatique, 21 juillet 23 10:07**

[Votre dossier demarches-simplifiees.fr n°13448622 va être instruit]Bonjour M. CATHAND, Le Parc national de la Vanoise vous confirme la bonne réception de votre dossier n°13448622. Ce dernier est complet au niveau administratif et il passe donc en instruction. L'instruction se fera dans les meilleurs délais (pour information le délai légal est au maximum de 4 mois et l'absence de réponse à l'issue de ce délai vaut refus tacite).  
Cordialement, Le secteur de Pralognan la Vanoise

### **Email automatique, 21 juillet 23 10:07**

[Votre dossier demarches-simplifiees.fr n°13448622 a été accepté]Bonjour M. CATHAND, Votre dossier n° 13448622 a été accepté le 21/07/2023. Vous trouverez ci-joint l'autorisation <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/13448622/attestation>. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et nos éventuels messages à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/13448622>  
Nous attirons votre attention sur l'obligation d'apposer une copie de la première page de l'autorisation de circulation motorisée (ou des pages listant l'ensemble des véhicules autorisés) dans votre véhicule de façon bien visible depuis l'extérieur au niveau du pare-brise et ceci pendant toute la durée de l'autorisation. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.  
Cordialement, Le secteur de Pralognan la Vanoise